


VILLE DE PEZENAS (34)
PROJET DE RENOUVELLEMENT DES PLANTATIONS
D'ALIGNEMENT DE L'AVENUE DE VERDUN RD 913

Phase : DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE	<u>Maitrise d'ouvrage déléguée des aménagements urbains :</u> Ville de PEZENAS : 6 rue Massillon 34120 Pezenas 04 67 90 41 10 	<u>Maitrise d'ouvrage des réseaux humides :</u> CAHM : Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée ZI le Causse - 22 avenue du 3ème Millénaire 34630 Saint-Thibéry 04 67 35 33 78
------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Maitrise d'oeuvre mandataire des aménagements urbains :



atelierSITES
paysage et urbanisme
Christine Munoz
Hervé Piquard
8, rue Emile Zola
34 000 Montpellier
téléphone : 04 67 66 44 13
Email: agence@ateliersites.fr

Maitrise d'oeuvre cotraitant des réseaux humides :



Cabinet MERLIN - agence de montpellier
Multiparc du Salaison - Bâtiment 9
145 rue de la Marbrerie
34740 Vendargues
téléphone : 04 67 64 05 20
www.cabinet-merlin.fr

Coordonateur SPS :

Art. L.112-2 du code de Propriété intellectuelle : ce plan est la propriété d'Atelier Sites et ne peut être communiqué, reproduit sans autorisation

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Numéro de la pièce :	PJ 131 - 132 - 133
Date : Sept. 2023	
Echelle :	

PJ n°131

Localisation et description de l'allée d'arbres

Localisation et contexte

La localisation des alignements d'arbres se situe le long de la départementale D913 (avenue de Verdun) à l'entrée de Pézenas.

Le périmètre du projet de requalification de l'avenue de Verdun s'étend du rond-point de la paix jusqu'à la place Bonnet comprise.

Ancienne route nationale N9, l'avenue de Verdun (RD913) fut autrefois construite en rase campagne bordée de fossés plantés d'alignements continus de platanes. Rejointe par une urbanisation dense et un tissu urbain très hétérogène cette voie n'est à présent plus adaptée à la multiplicité des pratiques traditionnelles de la ville. Pour autant cet axe est une colonne vertébrale majeure de Pézenas, à la fois traversée historique de la ville et artère très commerçante qui conduit au centre ancien.

Aujourd'hui cette voirie partiellement bordée de platanes et de pins pignons remplie exclusivement un usage routier sa largeur moyenne de 10 m, excessive, occasionne de lourds dysfonctionnements :

- Un usage monofonctionnel routier avec une circulation automobile dense parfois de transit
- Une absence de circulation douce et apaisée (piétons et cycles) pour la majeure partie de l'avenue. Discontinuité des quelques trottoirs existants : une artère peu sécurisée pour les piétons
- Une écriture routière (giratoire, tourne-à-gauche, îlots séparateurs, zébra, voie d'insertion au centre commercial) qui occasionne des vitesses excessives et des comportements inadaptés au contexte d'un centre historique patrimonial
- Des intersections insécures et surdimensionnées, infranchissables par les piétons et les cycles
- Des commerces (antiquaires, commerces de proximité, ...), des services (santé, ...), des restaurants, très mal installés, non liés au centre historique et accessibles uniquement en automobile

Description de l'alignement d'arbres

Il s'agit d'un alignement de platanes discontinu le long de la voie, martyrisés depuis de nombreuses années par des tailles et des remaniements de réseaux. Ces arbres sont situés très proches de la chaussée très circulée, on constate sur ces derniers :

- des tailles excessives à répétition entraînant des ports déséquilibrés et fragilisant les sujets,
- des aménagements lourds ultérieurs à leurs plantations = constructions trop proches (habitations, clôtures, massifs bétons, seuils et ponceaux d'accès...),
- Une mise en œuvre dans leur chevelu racinaire de réseaux (AEP, EU et FT) et leurs émergences contre les collets souvent bétonnés.
- des diamètres variables

Pour les platanes de 51cm à 85cm

PEZENAS / *Requalification de l'avenue de Verdun et la place Bonnet*

Pour les pins parasols de 29 à 70 cm

Pour le micocoulier 53cm

PJ n°132

Description des projets de travaux ou d'aménagement, les raisons pour lesquelles les opérations projetées

L'objectif de valorisation de l'avenue de Verdun est d'établir une relation sécurisée, confortable, aisée et directe entre ses faubourgs et le centre historique pour les habitants qui n'ont pas de trottoirs pour se rendre en centre-ville et qui sont donc obligés de prendre leur voiture.

Le projet répond ainsi à plusieurs enjeux :

- Pacifier l'avenue de Verdun : réduire les vitesses (zone 30 et zone de partage), faire cohabiter les véhicules et les modes doux.
- Proposer une alternative aux parcours du quotidien en voiture en installant une voie verte connectée aux pistes cycles existantes de la Route de Béziers et des vrais trottoirs confortables, sécurisés et continues vers le centre historique.
- Compléter, rendre accessible, continue et sécurisé l'offre des transports en communs (arrêts de bus supplémentaires et accessibles directement depuis tous les modes doux)
- Réinstaller, rendre lisibles et accessibles les commerces de proximité, les antiquaires.
- Renouveler la trame végétale, composée de 41 platanes, 9 pins et 1 micocoulier, par un double alignement continu de 207 arbres tiges caduques de grand développement accompagnés de 98 cépées « gainant » l'espace des grandes enseignes et la plantation sur la rue François Curée de 32 arbres tiges et 17 cépées, soit un total de 239 arbres tiges et 115 cépées.
- Constituer dès que possible une continuité du sous-sol (trame brune) en aménagement des couloirs plantés « sans réseau ».
- Désimperméabiliser l'équipement routier pour conserver la ressource en eau en généralisant les espaces perméables en forme de noues afin de pérenniser les nouvelles plantations.
- Renouveler sur la totalité de l'avenue les réseaux secs et humides, très dégradés et très mal implantés. Retirer du sous-sol tous les ouvrages en amiante ciment (réseau EU, pluvial) pour la majorité enchâssés dans les racines des arbres existants
- Construire un réseau d'eaux pluviales (profond) évacuant le réseau situé sous la rue Curée vers le ruisseau du carrefour de la paix

Dans ce contexte où l'objectif est de fonder un projet de partage de l'espace public avec des modes doux, et en raison de la largeur de cet espace, il est impossible de conserver les platanes au regard de leur position actuelle. Leur conservation rend impossible l'aménagement des trottoirs et de la voie verte.

PJ n°133

Description des opérations projetées faisant apparaître nature le ou les arbres concernés ainsi que le motif fondant ces opérations

Plusieurs raisons fondent la nécessité d'abattage des arbres (41 platanes, 9 pins et 1 micocoulier) :

- une étude phytosanitaire (cf document joint) montre à court et moyen terme une forte disparité quant à la longévité, un bilan mitigé sur la pérennité des arbres qui va encore accentuer la discontinuité :
Platanes à abattre pour dangerosité en urgence : 10 unités
Platanes à abattre à terme : 10 unités
La moitié des platanes est actuellement touchée et vouée à disparaître
- Le constat qu'un esthétisme de l'alignement n'est pas assuré, des silhouettes très déséquilibrées (lié aux tailles sévères) et très proches des façades ainsi qu'un alignement très diffu
- Des pins parasols qui créent des désagréments dans un environnement minéral et essences non adaptées au milieu urbain et minéral
- Des arbres dont les chevelus racinaires sont enchâssés dans les réseaux qu'il faut renouveler. Cette refonte totale des réseaux aurait des incidences irréversibles sur le système racinaire et la pérennité des arbres.